

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
Date d'émission: 03.06.2013 Date de révision: 17.06.2026 Remplace la fiche: 28.07.2023 Version: 1.4  
N° FDS: 00359-1173

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>  
Code du produit : 590 0284, 590 0320, 590 9800

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Charges

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH  
Heuweg 4  
6886 Wittenberg  
T +49(0)3491/635-50, F +49(0)3491/635-552  
Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS: sds@gbk-ingelheim.de

##### Importateur

Rema Tip Top Vulc-Material AG  
Birmensdorferstrasse 30  
8902 Urdorf  
T +41 (0) 44 / 735 8282, F +41 (0) 44 / 7358299

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Fibre de verre

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

Nom	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Verre aux oxydes, produits chimiques	N° CAS: 65997-17-3 N° CE: 266-046-0	98 - 100	Non classé

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après inhalation	: Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de sur chauffage ou de combustion. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: Faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: L'inhalation de la poussière et de fibres peut provoquer une irritation temporaire de la bouche, du nez et de la gorge.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Le contact avec la peau ou les yeux peut temporairement provoquer des irritations mécaniques.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Le contact avec la peau ou les yeux peut temporairement provoquer des irritations mécaniques.
Symptômes/effets après ingestion	: L'ingestion de la poussière et de fibres peut provoquer des irritations mécaniques temporaires de l'appareil digestif.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, danger d'obstruction gastrique Raison pour laquelle il convient d'observer la victime pendant plusieurs jours.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction non appropriés	: eau abondante en jet.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Ininflammable.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Refroidissez les récipients dangereux avec un jet d'eau pulvérisée.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : En cas de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire autonome. Assurer une ventilation d'air appropriée. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
- 6.1.1. Pour les non-secouristes**
- Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.  
Mesures antipoussières : Porter un appareil de protection respiratoire.
- 6.1.2. Pour les secouristes**
- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8: "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Évitez la formation de poussières.  
Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Éviter toute formation de poussière. Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.  
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir la rubrique 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir la rubrique 8. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter la formation et le dépôt de poussières. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Pas de recommandations spéciales.  
Matières incompatibles : Pas de matériaux à signaler spécialement.  
Informations sur le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### Suisse

- Classe de stockage (LK) : LK 11/13 - Solides

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Charges.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Méthode de monitoring	
Méthode de monitoring	Pas de méthode d'échantillonnage de l'exposition disponible.
Méthodes de surveillance biologique	Pas de méthode d'échantillonnage de l'exposition disponible

### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.1.4. DNEL et PNEC

Indications complémentaires : A cause du diamètre du filament considérablement plus grand, ces fibres ne sont pas « respirables » selon la définition de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Il faut observer les ordonnances pour les poussières

### 8.1.5. Niveau de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### Contrôles techniques appropriés:

Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières.

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire			
Type	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité avec protections latérales	Poussières		EN 166

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps	
Type	Norme
Vêtements de protection à manches longues	EN ISO 6530

#### Protection des mains:

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire. Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	pénétration	Norme
des gants de protection	Caoutchouc nitrile	6 (> 480 minutes)	≥0.6		

#### 8.2.2.3. Protection respiratoire

##### Protection respiratoire:

Appareil respiratoire requis uniquement en cas de formation de poussière. Appareil de protection respiratoire filtrant anti-particule

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

### Autres informations:

Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Pas disponible
Apparence	: Solide.
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Non applicable.
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Non applicable.
Point d'éclair	: Non applicable.
Température d'auto-inflammation	: Non applicable.
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable.
Solubilité	: Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: ≈ 2,6 g/cm <sup>3</sup> @ 20 °C
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable.
Taille d'une particule	: Pas disponible

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en COV	: 0 % Directive 2004/42/CE COV - Peintures décoratives et vernis
Densité apparente	: Non déterminé
Indications complémentaires	: Test de séparation des solvants (%) 0. Teneur en solvant 0 %. Teneur en corps solides 100 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas de matériaux à signaler spécialement.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus. La décomposition thermique génère : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiées(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

#### 11.2.2. Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : L'inhalation de la poussière et de fibres peut provoquer une irritation temporaire de la bouche, du nez et de la gorge, Le contact avec la peau ou les yeux peut temporairement provoquer des irritations mécaniques, L'ingestion de la poussière et de fibres peut provoquer des irritations mécaniques temporaires de l'appareil digestif

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)  
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m <sup>2</sup>	
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m <sup>2</sup>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m <sup>2</sup>	
Ecologie - sol	Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiées(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

#### 12.7. Autres effets néfastes

TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m <sup>2</sup>	
Autres informations	Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation, Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Peut être évacué sur décharges, si les réglementations locales le permettent. Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

#### Suisse

Recommandations pour l'élimination des déchets : Élimination selon l'Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (VVEA, Ordonnance sur les déchets, SR 814.600), l'Ordonnance sur les mouvements de déchets (VeVA, SR 814.610) et l'Ordonnance de l'UVEK sur les listes pour le déplacement de déchets (LVA, SR 814.610.1).

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

Code de déchets (VeVA)

: 08 02 99 - Déchets non spécifiés ailleurs

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>				
Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable.

#### Transport maritime

Non applicable.

#### Transport aérien

Non applicable.

#### Transport par voie fluviale

Non applicable.

#### Transport ferroviaire

Non applicable.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

###### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

###### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

###### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

# TIP TOP C-GLASS VEIL T 1777C – 26 g/m<sup>2</sup>

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
N° FDS: 00359-1173

### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement (UE) 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement (UE) 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

### Règlement sur l'ozone (2024/590)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 2024/590)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

### Règlement (CE) du Conseil pour le contrôle des biens à double usage

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL relatif au contrôle des biens à double usage

### Directive COV (2004/42/CE, composés organiques volatils)

Teneur en COV : 0 % Directive 2004/42/CE COV - Peintures décoratives et vernis

### Directive Seveso (2012/18/UE, réduction des risques de catastrophes)

Seveso Indications complémentaires : Ne tombe pas sous le Règlement Seveso III

### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Suisse

Ordonnance sur la protection des eaux (GSchV, SR 814.201) : Non applicable.

Ordonnance sur la protection de l'air (LRV, SR 814.318.142.1) : Annexe 1, ch. 4  
La concentration des émissions ne doit pas excéder la valeur suivante: 20 mg/m<sup>3</sup>

Ordonnance sur les accidents (StFV, SR 814.012) : Non applicable.

Ordonnance sur les COV (VOCV, SR 814.018) : 0 %

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
2.3	PBT	
2.3	vPvB	
9		
15	Seveso Information	

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.